

# Compte rendu du conseil municipal du lundi 25 avril 2016

Tous les conseillers municipaux étaient présents.

## **Subventions 2016**

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) décide d'attribuer les subventions suivantes.

<b>Associations</b>	<b>subvention</b>	<b>associations</b>	<b>subvention</b>
Tennis club	525.50	Groupe artistique de la Penzé	150.00
ASC handball	3427.50	Roch Toul VTT	250.00
Football club	4349.00	Gym pour tous	315.00
Tennis de table	1078.00	Handisport	50.00
St Jacques Animation	700.00	Ass des maires du Finistère	753.55
Club de l'amitié	350.00	Ass des maires ruraux	100.00
Ass p'tit chou	300.00	Prévention routière	35.00
Trotteurs de la Penzé	400.00	Foyer de Penzé	50.00
Société de chasse	600.00	Redadeg 2016	200.00
FNACA	180.00	IREO de Lesneven	44.00
APE Ecole Jules Verne	1377.00	MFR Morlaix	88.00
APEL Ecole du sacré Coeur	1258.00	IFAC CCI Brest	132.00
APE Ecole de Penzé	124.11	Ecole Diwan Morlaix	50.00
La Boule bretonne	150.00		

Et décide d'acheter le matériel suivant

<b>Associations</b>	<b>Matériel</b>
ASC Hand ball	Filet but
P'tit Chou	Disques tactiles, Cercles sensoriels, Tunnel
Guiclan Football Club	1 jeu de 2 filets pour buts de 6m, 1 but de 6m rabattable
Tennis de table	2 tables de compétition, Matériel pédagogique pour entrainement des enfants

## **Subventions à caractère social**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions suivantes :

<b>Associations</b>	<b>2016</b>
Grain de sel	250,00 €
ADAPEI	100,00 €
Ass départementale des veuves et veufs chefs de famille du Finistère (FAVEC29)	50,00 €
Association des paralysés de France	50,00 €
Association française des sclérosés en plaques (NAFSEP)	50,00 €
Enfance et familles d'adoption	50,00 €
Banque alimentaire (denrées)	673,00 €
Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés	50,00 €
Les restaurants du cœur (association départementale du Finistère)	100,00 €
Présence Ecoute centre hospitalier de Morlaix	100,00 €
Secours catholique Landivisiau	100,00 €
Association Céline et Stéphane	100,00 €
Association des amis de Lanouchen	100,00 €
Ass France Alzheimer 29	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1873,00 €</b>

## **Jurés d'assises**

Afin de dresser la liste préparatoire communale permettant l'établissement de la liste départementale des jurés, le conseil municipal a tiré au sort 6 personnes sur la liste électorale : M. Fabrice GUEGUEN, Mme Jeannine BLEAS épouse MAGUET, M. Jean Pierre CREFF, Mme Elisabeth FEREC épouse CHANU, Mme Mélodie LABALETTE, M. Samuel ELEOUE

### **Eclairage public**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de réaliser les travaux d'éclairage public : Lotissement de Kerall (remplacement de 6 lanternes), Parking de la salle des sports ( remplacement de 6 lanternes), bourg (changement de 12 lanternes et 2 ensembles mats/lanternes) , Allée piétonne (pose de 3 candélabres), Prat ar Feunteun (rénovation armoire de commande), lotissement de Prat ar Feunteun (remplacement de 11 lanternes) et abords de la mairie (remise aux normes). Le coût total des travaux est évalué à 42 063.66 €

### **Illuminations de Noël**

Le conseil municipal, à l'unanimité est favorable à l'acquisition d'illuminations de Noël auprès de l'entreprise DECOLUM pour un montant de 5480.86 € HT

### **Dégradation des locaux publics**

Suite aux dégradations commises dans la salle sports (portes forcées et vol de matériel) et auprès de certains bâtiments (entrée Ecole Jules Verne et arrière de la mairie), le conseil municipal décide de réaliser une étude sur les différents moyens existants afin de sécuriser les bâtiments publics.

### **Adhésion HEOL**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à HEOL qui a pour objet d'aider les collectivités à réduire les consommations et les charges liées à l'énergie et l'impact sur l'environnement pour un coût de 1.00 €/hab/an.

### **Formation 1er secours : demande participation**

Suite à la demande de 11 jeunes de la commune souhaitant passer la formation 1<sup>er</sup> secours, le conseil municipal, à l'unanimité décide de verser une aide de 30.00 € à chaque jeune.